

<p>Convocation : 16 juillet 2020 Affichage : 16 juillet 2020</p>	<p>Le 22 juillet deux mille vingt, à dix-neuf heures zéro minute, le conseil municipal, légalement convoqué et par écrit, en réunion ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Florence BOULAY, le Maire.</p>
<p>Membres :</p> <p>En exercice : 23</p> <p>Présents : 16</p> <p>Votants : 20</p>	<p>Étaient présents : Mme Florence BOULAY, Mme Céline COLLET, M Patrick LESELLIER, M Franck LECOQ (départ à 19h50), Mme Élisabeth FORET, Mme Anne PIRAUD, Mme Sandrine MAUPAS, M Gilles THIRE, M Stéphane ONFROY, M Sébastien GUILLOT, Mme Virginie NOSILE, M Joseph SIANI, Mme Mélisande DEGREZE, M Bruno ENGEL, Mme Annie PASSILLY, M Philippe JEGARD.</p> <p>Formant la majorité des membres en exercice, le quorum étant atteint, le conseil municipal, peut donc valablement délibérer.</p> <p>Étaient absents représentés : Mme Magali PECOLLO-DUPONT (pouvoir à Mme Sandrine MAUPAS), Mme Céline PONTY (pouvoir à M Franck LECOQ), Mme Maïté ROBILLARD (Pouvoir à Mme Sandrine MAUPAS), M Yohann ADAM (pouvoir à M Patrick LESELLIER).</p> <p>Étaient absents : Mme Brigitte MARIE (excusée), M Benoit LEFEVRE, M David DELENTE ;</p> <p>M Patrick LESELLIER a été nommé secrétaire de séance.</p>

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL

Madame Le Maire ouvre la séance et demande si des observations sont à faire concernant le dernier compte rendu.

Le compte rendu de la précédente réunion du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal présents lors de cette réunion.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose d'en modifier l'ordre :

- Désignation des délégués pour le CNAS
- Délégation de signature
- Créations de postes
- Fiches de poste
- Questions diverses

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité des présents et représentés :

- de modifier l'ordre du jour comme suit :
 - Fiches de poste
 - Création de poste
 - Information délégation de signature
 - Désignation des délégués pour le CNAS
 - Questions diverses

Madame le Maire souhaite la bienvenue à Madame Mélisande DEGREZE conseillère municipale nouvellement installée.

DELIBERATION 2020 – 37 FICHE DE POSTE

Après avis favorable du Comité Technique en date du 28 mai 2020, il est proposé au conseil municipal de valider la création des fiches de poste.

Pour rappel, les fiches de postes permettront d'avoir une vision des missions, des objectifs, des contraintes et des potentiels risques de l'ensemble des postes des agents de la collectivité, tout en permettant une évaluation objective annuelle des agents. D'autre part, les fiches de postes permettront d'assurer les futurs besoins en recrutement ou de remplacements des agents en sélectionnant les candidats selon un principe d'égalité, tout en assurant in fine un autre principe, la continuité de service.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité des présents et représentés :

- de valider la création de l'ensemble des fiches de poste.

DELIBERATION 2020 – 38 CREATION DE POSTE

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissements sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Il est exposé au Conseil Municipal :

Suite à la création de la commune nouvelle et la validation des fiches de postes, la création d'un nouveau poste est nécessaire. Il répondra aux objectifs de développement de l'activité dans un contexte de nouveauté, de modification de l'organisation de travail interne, de modification de l'emploi et pour parer à un surcroît d'activité.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Frédéric ROCHER, Adjoint administratif de 2^{ème} classe, qui donne copie du tableau des emplois de la commune aux membres du Conseil Municipal.

Aussi, suivant le tableau des emplois, Madame le Maire propose de créer, à compter du 01 août 2020

1. un poste permanent de rédacteur territorial à 35 heures (temps plein).

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Frédéric ROCHER, Adjoint administratif de 2^{ème} classe, afin qu'il expose l'organisation interne des services de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal VOTE à l'unanimité des présents et représentés :

- la création d'un poste permanent de rédacteur territorial à 35 heures (temps plein)

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6413.

INFORMATION DELEGATION DE SIGNATURE

Considérant l'article suivant :

*** Article L2122-19 du Code général des collectivités territoriales :** « *Le maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature :*

1° Au directeur général des services et au directeur général adjoint des services de mairie ;

2° Au directeur général et au directeur des services techniques ;

3° Aux responsables de services communaux ».

En vue d'améliorer l'organisation interne des services administratifs, Madame le Maire, Chef de l'administration communale, informe le Conseil Municipal qu'elle délègue sa signature au Responsable des affaires générales et au Responsable de gestion budgétaire et comptable.

Un arrêté sera pris en ce sens.

DELIBERATION 2020 – 39 ET 2020-40 DESIGNATION DES DELEGUÉS POUR LE CNAS

Suite à l'adhésion au CNAS le 1^{er} janvier 2019 concernant les prestations d'action sociale pour le personnel et à l'installation de la nouvelle mandature, Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de renouveler la désignation des délégués par l'adoption de deux délibérations distinctes. Madame le Maire demande s'il y a des candidats.

Madame le Maire se propose en tant que déléguée élue et propose Frédéric ROCHER, Adjoint administratif de 2^{ème} classe, en tant que délégué agent. Madame PASSILLY se propose également en tant que déléguée élue.

Le vote a lieu à main levée.

1. Élection du délégué élu

1.1. Résultats de l'élection

a. Nombre de votants	<u>20</u>
b. Nombre de conseillers ayant votés POUR Florence BOULAY	<u>17</u>
c. Nombre de conseillers ayant votés POUR Annie PASSILLY	<u>3</u>
d. Nombre d'abstention	<u>0</u>

2. Élection du délégué agent

2.1. Résultats de l'élection

e. Nombre de votants	<u>20</u>
f. Nombre de conseillers ayant votés POUR Frédéric ROCHER	<u>20</u>
g. Nombre d'abstention	<u>0</u>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE :

- de désigner Madame Florence BOULAY, membre de l'organe délibérant, en qualité de déléguée élue, notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.
- de désigner Monsieur Frédéric ROCHER, Adjoint administratif de 2^{ème} classe, en qualité de délégué agent, notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.
- de désigner Monsieur Frédéric ROCHER, Adjoint administratif de 2^{ème} classe, en qualité de correspondant CNAS, relais entre le CNAS et le personnel.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire propose de faire un retour sur les commissions « Développement Durable/Lien intergénérationnel/Vie associative » et « Travaux/Urbanisme/Espaces verts/Cimetière » qui ont eu lieu récemment.

Commissions Développement Durable/Lien intergénérationnel/Vie associative

Madame Céline COLLET informe le Conseil Municipal de plusieurs projets :

1. L'organisation d'une journée de ramassage des déchets, en partenariat avec le SMICTOM, Surfrider et SIDELEC, aura lieu le 26 septembre de 10 h à 13 h. Les équipes de ramasseurs seront réparties sur l'ensemble du territoire de la commune. Des animations, notamment un bus pédagogique, permettront de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux du recyclage et de rappeler à l'ensemble des participants les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets et des risques liés à la pollution. Une communication aura lieu début septembre afin de préciser les modalités d'organisation de cette manifestation. Cette première édition se fera sur inscription avec un nombre d'inscrit de 30 personnes minimum pour assurer la viabilité de l'événement.
2. La mise en place d'un rucher est actuellement à l'étude sur la commune. Plusieurs apiculteurs se sont portés volontaires. Il reste à établir un arrêté d'occupation des lieux et obtenir l'aval de Caen la Mer qui exploite le site d'accueil pressenti.
3. Un projet de jardin partagé est également à l'étude. Des échanges vont avoir lieu, notamment avec l'association du jardin d'Hérouville Saint Clair le 24 juillet, afin de cerner les bonnes et les mauvaises pratiques. La commune souhaite ainsi capitaliser sur ces retours d'expérience en vue de mener à bien le projet.

Commission Travaux/Urbanisme/Espaces verts/Cimetière

Monsieur Patrick LESELLIER présente les différents points abordés :

1) Thématiques de la commission

L'objet de cette réunion était de lister tous les thèmes à la charge de la commission et de désigner des porteurs par thème. Ces porteurs auront en charge le suivi réglementaire (contrôles, affichages ...), le suivi de l'entretien et faire des propositions d'améliorations (administratives ou techniques).

- 14 thèmes au total :
 - Cimetières
 - Salle des fêtes
 - Jeux et agrès (city, jeux, terrains pétanque ...)
 - Bâtiments (contrôles règlementaires)
 - Ada'p
 - Projet école
 - Déchets (aménagement zone saint Aignan)
 - Vidéo surveillance
 - Voiries (réfection voiries, signalétique, stops, sécurité piétons, pistes cyclables, chemins ruraux .../
 - Espaces verts
 - Hydrants (bornes incendie) ; extincteurs.
 - Urbanisme (PLUI)
 - Communication (articles)

Il reste encore des thèmes sans porteurs.

2) Reprise des concessions du cimetière de Saint Aignan de Cramenil :

Monsieur Patrick LESELLIER remercie vivement le personnel technique communal qui a œuvré à la remise à jour du plan des trois cimetières et des concessions à reprendre sur Saint Aignan de Cramenil. Cette tâche était nécessaire et a été accompli avec rigueur.

Suite à la mise à jour du plan, une visite a été réalisée sur site avec chaque entreprise. Les prestations suivantes ont été demandées : Enlèvement de monument, casse du caveau si nécessaire, exhumation des restes et mise en ossuaire, fourniture de reliquaires, plaques d'identification et registre. Remblai en terre.

3 réponses sont parvenues.

ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
BARBIER (Fleury-sur-Orne)	36 845,83 €	44 215,00 €
LEPRINGARD (Saint Jean des Essartiers)	20 940,00 €	25 128,00 €
PF ARGENCES (Argences)	30 198,33 €	36 238,00 €

En attente de l'habilitation préfectorale pour valider le devis.

3) Dossier école :

Le dossier initialement traité par l'architecte Mme VUILLERMOZ a été transféré à son associée Mme PONTILLON.

Une prise de contact a été réalisée le vendredi 10 juillet en présence de M. COUTANCEAU (Assistant Maitrise d'Ouvrage)

A cette occasion, les priorités ont été rappelées :

- a. 1° Respect du budget
- b. 2° Travailler sur des volumes adaptés (avec fourniture de documents graphiques cotés)
- c. 3° Esthétique

4) Caméra défibrillateur Garcelles Secqueville

Monsieur LESELLIER informe que suite aux récentes dégradations, la caméra de vidéo surveillance de Garcelles Secqueville et le défibrillateur ont été remplacés et sont désormais opérationnels.

Fin du retour des commissions.

Rentrée scolaire 2020-2021 : 192 enfants sont inscrits, dont 67 en maternelle. 185 enfants étaient inscrits l'année précédente.

Cérémonie du 14 juillet et du 7 août : Compte tenu de la crise sanitaire, la cérémonie du 14 juillet s'est déroulée en présence de Monsieur Franck LECOQ, accompagné d'un effectif réduit. La cérémonie du 7 août, célébrant la libération de Saint Aignan de Cramenil, sera également en effectif réduit.

Formation des élus : Madame le Maire invite les élus qui le souhaite à se positionner sur des thématiques de formation et rappelle que ces derniers ont jusqu'au 23 juillet, date butoir. Certains élus souhaitent connaître les modalités d'organisation des formations (durée, présentiel ou non ...) avant de se positionner. Madame le maire précise que ces formations n'existaient pas lors des précédents mandats et que le positionnement ou non des élus permettra d'adapter l'offre en fonction des demandes formulées.

Organigramme des élus : En réponse à Madame le Maire, Monsieur Bruno ENGEL fait valoir qu'il souhaite que sa liste aux élections municipales soit dénommée « opposition » au sein du futur organigramme de la commune.

La date de la prochaine réunion n'étant pas fixée, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle leur sera communiquée dans les plus brefs délais.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19 heures 53 minutes.

<p style="text-align: center;">Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 22 juillet 2020</p>

Fait et délibéré en séance les jours mois et an ci-dessus

Et ont signé les membres présents

Pour copie certifiée conforme les jours mois

DELIBERATION 2020 – 37 FICHE DE POSTE

DELIBERATION 2020 – 38 CREATION DE POSTE

DELIBERATION 2020 – 39 ET 2020-40 DESIGNATION DES DELEGUÉS POUR LE CNAS